

marchands et autres, qui voudront l'accompagner à leurs frais; pourront le faire en toute liberté, mais qu'il ne leur sera pas permis de faire le commerce sans sa permission, et cela sous peine de confiscation de leurs vaisseaux, marchandises et autres effets; qu'en cas de maladie ou de mort, il pourra, par testament ou autrement, nommer un ou deux lieutenans pour tenir sa place; qu'il aura la liberté de faire dans tout le royaume la levée des ouvriers et autres gens nécessaires pour le succès de son entreprise; en un mot, qu'il jouira des mêmes pouvoirs, privilèges, puissance et autorité dont le sieur de Roberval avait été gratifié par le roi François I.

Le marquis de la Roche, revêtu d'une commission qui le mettait en état de tout entreprendre, voulut aller lui-même reconnaître le pays dont il devait être, en quelque sorte, le souverain: il arma un vaisseau sur lequel il s'embarqua, la même année, avec un habile pilote nommé CHEDOTEL. La première terre qu'il aborda fut l'*Ile de Sable*, éloignée d'environ 25 lieues de la pointe sud-est de l'*Ile Royale*, et où l'on assurait que le baron de LERY avait voulu établir une colonie dès l'année 1500. Il avait bien mal choisi, remarque Charlevoix; l'île de Sable produit à peine quelques herbes et quelques brossailles, et n'a point de port. Elle n'a que dix lieues de circuit, et l'on trouve dans son milieu un lac qui en a environ cinq: ses deux extrémités sont des bancs de sable, et il y a dans l'intérieur des montagnes de sable assez élevées pour être aperçues de six ou sept lieues en mer. M. de la Roche y débarqua 40 malheureux qu'il avait tirés des prisons de France, et qui s'y trouvèrent bientôt plus mal à leur aise que dans leurs cachots mêmes. Il alla ensuite reconnaître les côtes du continent le plus proche, qui sont celles de l'Acadie, et après y avoir pris toutes les connaissances dont il croyait avoir besoin, il appareilla pour retourner en France. Son dessein était de repasser par l'île de Sable, pour y reprendre les gens qu'il y avait laissés, mais les vents contraires ne lui permirent pas d'y aborder. Ces malheureux rencontrèrent sur les bords de la mer quelques débris de vaisseaux dont ils fabriquèrent des cabanes pour se mettre à l'abri des injures du tems. C'étaient des débris de navires espagnols partis pour faire un établissement à l'*Ile Royale*, ou du *Cap-Breton*. Il était sorti de ces vaisseaux des moutons et des vaches qui y avaient multiplié, et ce fut pendant quelque tems une ressource pour les malheureux exilés. Le poisson fut ensuite leur unique nourriture; et quand leurs habits furent usés, ils s'en firent de peaux de loups-marins. Enfin, au bout de sept ans, le roi ayant oui parler de leur aventure, obligea le pilote Chedotel à les aller chercher; mais il n'en trouva plus que douze, les autres étant morts de misère. Sa majesté voulut voir ceux qui étaient revenus dans le même équipage où Chedotel les avait trouvés, couverts de peaux de loups-marins, défigurés, et les cheveux et la barbe d'une